

TSUNAMI DEUX ANS APRES,...
ENSEMBLE, POURSUIVONS LA RECONSTRUCTION
21 décembre 2006

Dans les heures, les jours et les semaines qui ont suivi le tsunami qui s'est abattu sur l'Asie du Sud, une mobilisation sans précédent a vu le jour.

Tous les médias et le monde entier ont eu les yeux rivés sur cette zone meurtrie de la planète.

Depuis que les années ont passé - eh oui cela fait déjà deux ans que la catastrophe s'est produite - qu'en est-il de cette mobilisation et de l'information communiquée sur le devenir de ces millions de personnes blessées dans leur chair et leur vie ?

Les rares articles qui paraissent en Occident évoquent plus les disfonctionnements dans la gestion de la catastrophe (profusion des dons au détriment d'autres régions où le besoin de soutien est aussi très grand, transferts de fonds jugés faibles par rapport aux montants collectés, méconnaissance du terrain de la part d'ONG du Nord arrivées du jour au lendemain sur le terrain et choisissant de travailler avec des acteurs locaux sélectionnés trop rapidement...), que la lutte quotidienne des sinistrés pour reconstruire petit à petit leur vie.

Pour sa part, Frères des Hommes est restée fidèle à sa philosophie et à ses engagements auprès de ses partenaires locaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes et à tous ceux qui la soutiennent au fil des années.

Suite au tsunami, nous nous sommes immédiatement mobilisés pour soutenir nos partenaires indiens et avons créé le Fonds spécial « Solidarité Asie » afin de permettre une affectation et un suivi précis de l'utilisation des fonds collectés.

En effet, notre association est née en Inde, en 1965. Depuis lors, nous accompagnons le développement humain, social, économique et politique des populations les plus marginalisées de ce pays, par le biais de nos partenaires locaux. La situation d'urgence qui s'est posée à eux a donc surgi dans un contexte de travail sur du long terme. Ils ont immédiatement procédé à une collecte d'information, à l'identification et à l'évaluation des dégâts et des besoins afin d'apporter un appui immédiat aux victimes, dans une optique de reconstruction à plus long terme.

Toutes les actions menées et à venir sont basées sur trois axes complémentaires :

la reconstruction des personnes par

- un accompagnement psychologique dispensé aux personnes traumatisées ;
- une protection toute particulière portée aux femmes seules et aux orphelins pour prévenir les dangers (viols, trafic d'êtres humains) ;
- une vigilance redoublée et permanente, contre les discriminations avérées dans l'accès à l'aide d'urgence et de reconstruction par les populations les plus vulnérables et démunies (femmes, enfants, Dalits/Intouchables, tribaux, paysans sans terre, pêcheurs artisanaux...).

la reconstruction du tissu social par

- un soutien à la réhabilitation ou à la reconstruction de maisons, écoles, points d'eau potable... ;
- un appui à la réorganisation en réseau des membres des groupes de solidarité locale, totalement dispersés ;
- une resocialisation des individus les plus touchés par, la formation, la scolarisation et des activités collectives.

la reconstruction d'activités économiques par

- l'octroi de microcrédits, le rachat d'outils de travail (bateaux, moteurs, filets de pêches), la réhabilitation d'un environnement propice à l'agriculture et à la pêche (désalinisation des terres), l'achat de matières premières pour les petits artisans (semence, bétail, matériel de pêche), des formations (veuves devenues chefs de familles, jeunes volontaires...) et la relance des coopératives et des groupements de producteurs et d'artisans.

Nous intervenons principalement dans les états du Tamul Nadu et du Kérala ainsi que dans la région de Pondichéry.

Au 7 décembre 2006, nous avons collecté 103 799 € dont 77 000 € ont déjà été transférés en Inde. Nos frais de collecte de fonds se sont élevés à 13 548 €.

Les fonds restant sont affectés à la seconde phase de notre travail de reconstruction post tsunami qui mettra les jeunes au cœur de nos actions de développement.

Rendez-vous très bientôt pour plus d'information sur l'évolution de la situation sur place.

Sabine Benjamin

- Pour en savoir plus sur les autres actions de développement menées par Frères des Hommes en Asie, Afrique, Amérique latine et Caraïbes, cliquer [ici](#)

BULLETIN DE SOUTIEN Fonds spécial « SOLIDARITE ASIE »

Pour soutenir les sinistrés du tsunami dans la reconstruction de leur vie, je fais un don de :

30 € 50 € 70 € 90 € € (autre montant à ma convenance)

PAR CHEQUE BANCAIRE OU POSTAL (CCP 635 W PARIS)

A l'ordre de Frères des Hommes

PAR CARTE BANCAIRE N°

EXPIRE LE

SIGNATURE

MONTANT €

Important : Si les dons récoltés dépassent le montant nécessaire à la phase de reconstruction post tsunami

Oui, j'autorise FDH à utiliser mon don pour d'autres actions au Sud.

Non, mon don doit être impérativement affecté au Fonds « Solidarité Asie ».

DEDUCTIONS FISCALES : SI VOUS ETES IMPOSABLE, VOS DONNS VOUS PERMETTENT DE BENEFICIER D'UNE REDUCTION D'IMPOT SUR LE REVENU EGALE A 66% DE LEUR MONTANT, DANS LA LIMITE DE 20% DE VOTRE REVENU NET IMPOSABLE (AU-DELA DE 20%, REPORT POSSIBLE SUR LES 4 ANNEES SUIVANTES). AINSI, SI VOUS DONNEZ 50 €EUROS, VOUS BENEFICIEREZ D'UNE REDUCTION D'IMPOT DE 33 €EUROS.

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE A VOTRE DECLARATION DE REVENUS LE REÇU FISCAL QUE NOUS VOUS ADRESSERONS (ART 200 DU CODE GENERAL DES IMPOTS). **Pour recevoir un reçu fiscal 2006, merci de dater votre chèque au 31/12/06 au plus tard et d'adresser votre don à FDH avant le 12/01/07.**

Merci d'adresser ce coupon accompagné de votre chèque bancaire, postal ou paiement par carte bancaire à : Frères des Hommes - 9 rue de Savoie - 75006 Paris